



LIGUE ÎLE DE FRANCE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport:

Fonction :

1° Arbitre 2° Arbitre 3° Arbitre

Marqueur Chronométreur Chronométreur des tirs

Aide-marqueur Délégué de club

Capitaine A Commissaire Observateur

Entraîneur A Capitaine B

Entraîneur B

RENCONTRE

Division :

Date : Lieu :

N° rencontre :

Equipe A :

Equipe B :

MOMENT DE L'INCIDENT

- L'incident a eu lieu :

Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu

Décrire succinctement l'(les) incident(s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso au paragraphe incident : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation, ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non

Si non, pourquoi ?

Fait à :

Le :

Signature :

Cyril Météyer

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard 72 heures après la rencontre par tout moyen :

Championnats de Ligue et coupes ET championnats départementaux et coupes :

LIGUE ÎLE DE FRANCE DE BASKETBALL - Commission Régionale de Discipline (discipline@basketidf.com)

117, rue du Château des Rentiers - BP 40188 - 75623 PARIS CEDEX 13 - Tel : 01.53.94.27.78



LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

Décrire **précisément** l'ensemble des attitudes, des paroles et des actes concernés par le ou les incidents.

Paris, le 7 décembre 2022

Réf. 2022-12-07 PA AAT/ABD/760
Objet Ouverture d'un dossier disciplinaire

A l'attention du Président de la Commission
Régionale de Discipline
Monsieur Yannick SAAR

Monsieur le Président de la Commission Régionale de Discipline,

J'ai eu connaissance de faits qui, s'ils étaient avérés, seraient susceptibles de faire l'objet de sanctions disciplinaires.

En effet, il apparait qu'il y aurait eu des incidents lors de la rencontre RFU18-2 n°218243 opposant Paris Basket 18 à ES Massy.

Vous trouverez annexé au présent courrier, les divers éléments en notre possession.

Je vous demande, en application de l'article 10.1.4 du Règlement Disciplinaire Général, de procéder à l'ouverture d'un dossier disciplinaire pour incidents sur rencontre.

Vous remerciant par avance de votre diligence dans le traitement de ce dossier, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs

La Secrétaire Générale
Astrid ASSET



PJ FM de la rencontre
+ 1 PJ

Copie Mr Laurent ASSET – Responsable du Pôle Sportif



117 rue du Château des Rentiers
BP 40188 - 75623 PARIS CEDEX 13
01 53 94 27 70
Courriel : ligue19@basketidf.com
Siret n°784 354 185 00026
Code NAF : 9319Z

www.basketidf.com